[illegible]

« L'ALLEMAGNE EN ARMES »

Berlin, 1er mai. — Le dernier ouvrage du prince impérial : « L'Allemagne en armes », vient de paraître à Stuttgart.

La presse berlinoise le commente diversement.

La « Post Conservatrice » écrit :

Le kronprinz a parlé comme doit le faire un futur empereur et nous espérons que les forces morales et intellectuelles du prince héritier arriveront à complète maturité et qu'aucune influence étrangère ne viendra les troubler avant l'heure de leur épanouissement.

La « Deutschetages Zeitung » agrarienne, dit :

Bravo ! Tous les gens qui ont dans leurs veines une goutte de sang allemand et au cœur un peu de l'ardeur militaire germanique, applaudiront aux paroles de notre prince héritier.

La « Morgen Post Libérale » écrit :

Il ne sied pas que le kronprinz exprime de tels sentiments au moment où la situation internationale est si tendue.

Le « Berliner Tageblatt » ajoute :

L'empereur ne pourrait prononcer de telles paroles sans être couvert par le chancelier. Le prince impérial a-t-il le droit de les prononcer ? Le chancelier les couvrira-t-il ? Ce sera une question sur laquelle nous reviendrons. Pour le moment, contentons-nous de la poser.

LES CONGRÈS

LE CONGRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE A ST-ÉTIENNE

Saint-Etienne, 1er mai. — Le Congrès des établissements publics d'assistance a tenu, aujourd'hui, sa première séance.

M. Fougerolles, vice-président de la Commission des hospices, a souhaité la bienvenue aux congressistes. M. Mirman, directeur de l'assistance et de l'hygiène au ministère de l'Intérieur, a fait ensuite une statistique d'après laquelle il existe en France 1.143 hôpitaux ou hospices, ayant 224.000 lits, soignant 718.000 malades, et 111.000 vieillards avec des recettes de 192 millions et 188 millions de dépenses. M. Gouachon, de Lyon, a lu ensuite un rapport sur l'établissement du prix de la journée dans les hôpitaux.

Une discussion à laquelle a pris part M. Mirman, s'est engagée au sujet du paiement des indemnités dues aux hôpitaux ou aux médecins par les Compagnies d'assurances et les patrons responsables. Le Congrès s'est [illegible] l'avis [illegible] adopté un vœu [illegible] dans des conditions déterminées.

LE CONGRÈS DES ÉTUDIANTS

Paris, 1er mai. — La journée des délégations des étudiants de province a été consacrée à une excursion à Fontainebleau, offerte par les étudiants parisiens à leurs camarades.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

ÉLECTION LÉGISLATIVE

Côtes du Nord. — Dimanche prochain doit avoir lieu l'élection d'un député dans la 2e circonscription de Saint-Brieuc en remplacement de M. Lémon, nommé sénateur et qui appartenait à l'Action libérale.

Trois candidats radicaux se présentent en s'engageant à reporter leurs voix, en cas de second tour, sur celui d'entre eux qui aura obtenu le plus grand nombre de suffrages ; ce sont :

M. Saintilan, agriculteur, conseiller général ; M. Waron, conseiller municipal et juge au tribunal de commerce de Saint-Brieuc, et M. Ange Renault, conseiller général, membre de la chambre de commerce.

Un candidat conservateur, M. Meunier-Surcouf, se présente d'autre part.

Y a-t-il des jours où il n'est pas nécessaire d'annoncer votre magasin ?

LA CHASSE MATINALE

Petit arrêt qui réjouira tous les amateurs de chasse matinale.

Chacun sait que la loi limite « au jour » le droit de chasse et interdit celle-ci la nuit. — Mais quand finit la nuit ?... Est-ce, ainsi qu'eût dit Gribouille, lorsque le jour commence à poindre ? Est-ce, au contraire, à l'heure et à la minute fixées officiellement par les calculs astronomiques ?... La question était épineuse.

En l'espèce, il s'agissait d'un chasseur surpris dans les bois à 6 heures 5 du matin, le 27 octobre 1912. Or, le 27 octobre, le jour devait se lever officiellement à 6 heures 50... A 6 heures 5, déclara le tribunal, c'était donc encore la nuit, et il est condamné à 200 francs d'amende et cinq ans de privation de permis de chasse.

— Erreur ! vient de décider la Cour ; le gendarme précise que, quoique le soleil ne fût pas levé, on y voyait assez pour chasser. En dépit des calculs, il faisait donc jour

[illegible]

Voici le relevé des opérations des caisses d'épargne ordinaires avec la Caisse des dépôts et consignations, du 21 au 30 avril 1913 :

Dépôts de fonds......	5.197,924 53
Retraits de fonds....	6.607.765 81
Excédents de retraits	1.409.841 28

Excédent de retraits, du 1er janvier au 30 avril 1913 : 22.644.786 fr. 07.

Faits Divers

CAMBRIOLEURS EN AUTOMOBILE A L'ASSAUT D'UN HOPITAL

Nous avons relaté l'exploit de quatre cambrioleurs surpris par le retour de M. Tourneur, 70, avenue de Paris, à la Plaine-Saint-Denis, alors qu'ils cambriolaient sa villa. L'un d'entre eux qui s'était fracturé la jambe en sautant par la fenêtre du premier étage, avait seul pu être arrêté. Il déclara se nommer Georges Esnault, être tailleur d'habits et âgé de 28 ans. Il fut transporté à l'hôpital de Saint-Denis pour y être soigné, tout en restant consigné à la disposition de la police. Esnault avait refusé de dire les noms de ses complices.

La nuit dernière, un peu après minuit, une automobile « torpedo » de couleur noire, montée par huit hommes de 20 à 25 ans, s'arrêtait, tous feux éteints, derrière l'hôpital de Saint-Denis, rue du Fort-de-l'Est, à la « Porte des Morts ». Un des hommes escalada la porte grillée, puis la fractura de l'intérieur et entra avec deux compagnons dans les bâtiments de l'hôpital, tandis que dehors l'automobile restait prête à être mise en marche et qu'un des complices faisait le guet.

Voici maintenant le récit de Mme veuve Clarys, surveillante et veilleuse de nuit au pavillon 4, où était soigné Esnault :

— Je somnolais dans mon fauteuil quand l'une des portes s'ouvrit. Trois hommes de 25 à 30 ans et de mise correcte s'approchèrent de moi. Je crus au premier moment que c'était un administrateur de l'hôpital accompagnant les parents d'un malade. — « Où est, me demandèrent-ils, le blessé qu'on vous a amené avant-hier ? » — Au lit n° 6. — Ils s'en approchèrent. — Ce n'est pas celui-là ! — Dites-moi alors ce qu'a votre malade. — Une jambe cassée. — Alors, c'est le 11. » Je n'avais pas achevé cette phrase que je me souvins que le 11 était ce cambrioleur maintenu à la disposition [illegible] [illegible] s'approchèrent du lit d'Esnault, [illegible] demandèrent comment il allait, [illegible] qu'ils étaient venus le chercher. Esnault répondit que c'était impossible, sa jambe ne devant être mise dans le plâtre que le lendemain. Je confirmais le fait. « Ça ne fait rien », répliquèrent les inconnus. « Roulons-le dans les couvertures », ajouta l'un. Deux d'entre eux se mirent en devoir de le faire.

Mais Esnault gémissait, il souffrait trop et réclamait qu'on le laissât. Il avait réveillé plusieurs malades. Après un court conciliabule, les trois hommes renoncèrent à emmener le blessé. Ils lui donnèrent vingt francs et le quittèrent, en lui disant : « Nous reviendrons jeudi. » L'un me mit de force un pourboire dans la main en me disant : « Pas un mot. Soignez-le bien. »

Derrière eux, j'ai aussitôt donné l'alarme. Je n'étais pas sûre qu'ils étaient partis. Dans le noir, je me suis glissée jusqu'à la sonnette de l'antichambre. Quand on est arrivé, l'automobile elle-même n'était plus dans la rue.

Tel est le récit de la surveillante que confirment plusieurs malades. Une enquête est ouverte.

Hier, à la première heure, le commissaire de police de Saint-Denis a fait transporter Georges Esnault en automobile à l'infirmerie spéciale du Dépôt pour empêcher que son enlèvement puisse être tenté de nouveau.

BIJOUTIER VOLÉ

Paris, 1er mai. — M. Leclerc, bijoutier, avait confié à un prétendu courtier, qui disait s'appeler Jordan, un sautoir enrichi de diamants valant 25.000 francs. Le courtier devait vendre ce sautoir dans la matinée.

M. Leclerc, prudemment, fit accompagner Jourdan par son beau-père, M. Kuntz, âgé de quatre-vingts ans. Les deux hommes montèrent dans un taxi-auto. Arrivé au numéro 25 de l'avenue de l'Opéra, le courtier fit stopper la voiture. « C'est dans cette maison, dit-il au vieillard, qu'habite mon client. Voulez-vous m'accompagner ? »

Arrivé au deuxième étage, Jourdan sonna. On introduisit les visiteurs dans un somptueux salon. Le courtier installa M. Kuntz dans un fauteuil et le pria de l'attendre pendant le temps qu'il traiterait l'affaire.

Au bout d'une demi-heure, M. Kuntz s'inquiéta. Il demanda à un domestique où il était et il apprit qu'il se trouvait dans le salon d'un dentiste. L'homme qu'il devait surveiller avait disparu.

M. Kuntz porta plainte au commissariat du Palais-Royal.

La Sûreté a été avisée. Une enquête a [illegible] [illegible] dans le soi-disant Jourdan, un individu nommé Simon, recherché en vertu d'un mandat de M. Magnien, juge d'instruction.

ATTAQUÉ ET DÉVALISÉ PAR DES APACHES

Paris, 1er mai. — Un étudiant en droit, la nuit dernière, dans un cabaret des Halles, sortit de sa poche une liasse épaisse de billets de banque pour payer ses consommations. Presque aussitôt il fut entouré d'une bande d'apaches qui lancèrent sur lui verres et carafes, et après l'avoir terrassé, le frappèrent de six coups de couteau ; en même temps, ils le dévalisèrent. Le malheureux jeune homme fut transporté dans un état lamentable à son domicile. Ses agresseurs ont réussi à prendre la fuite. Le montant du vol serait de cent mille francs.

LES ANIMAUX MALADES DE LA PESTE

La « Presse Médicale » nous rapporte, d'après les relations de médecins français qui ont eu l'honneur et la peine de lutter contre le fléau, d'intéressants détails sur l'endémie marocaine de peste apparue dans la Chaouia en juillet 1909. De 1909 à 1912 diverses tribus indigènes sont atteintes ; les foyers principaux d'infection se déplacent ; il est possible d'expliquer la propagation des agents pathogènes par le siège des marchés et par le trajet des caravanes. Les docteurs Blanc Sacquépée et Garcin ont relevé dans chaque douar, et pour toutes les recrudescences successives, les particularités caractéristiques.

M. Garcin a remarqué la « participation très large de certains animaux domestiques au processus morbide ». Ils ne mourraient pas tous, mais beaucoup furent frappés ; parmi eux les porcs payèrent le plus large tribut à la maladie. Faut-il attribuer une telle prédominance aux mœurs de ces animaux dont le groin, presque toujours en contact avec le sol contaminé, et le labourant, représente une admirable porte d'entrée pour les bacilles pesteux ? Le fait est que chez de nombreux porcs qui furent victimes du fléau l'autopsie révéla l'existence de ganglions cervicaux hypertrophiés, de bubons ; et le bubon est, on le sait, une lésion caractéristique de la peste à laquelle il a même donné son nom ; il était logique que les premiers bubons fissent leur apparition au voisinage du lieu probable de la pénétration bacillaire. Malheureusement, les cochons font, si l'on veut nous permettre une expression vulgaire de l'hypertrophie des ganglions cervicaux « à propos de bottes ». [illegible] par une lésion identique, et l'hypothèse de l'infection par le groin ne peut être considérée comme vérifiée par l'expérience.

Les moutons et les poules moururent aussi en grand nombre ; mais les foyers épidémiques les plus importants coïncidèrent avec les centres d'élevage du porc, ce qui démontre que cet animal fut un des hôtes de choix du bacille pesteux et fut probablement un des agents de propagation des plus efficaces.

La fréquence de la peste chez le porc s'explique peut-être aussi parce qu'il mange souvent des rats contaminés ; l'importance du rôle du rat dans la propagation de la peste n'est plus à démontrer, non plus que l'importance du rôle des puces. Dans le cas actuel, on a voulu attribuer à ces dernières la fréquence relative à la peste chez la femme ; et l'on a pensé que les femmes étaient plus facilement atteintes, parce que restant tout le jour sous la tente, elles étaient plus souvent exposées que les hommes aux piqûres des puces.

UN MARI TUE SA FEMME A PARIS

Paris, 1er mai. — Un homme de lettres, M. Henri Peyre de Betouset, a tué, ce matin, de deux coups de revolver sa jeune femme, Marie-Thérèse Malibran, âgée de vingt-cinq ans, dont il vivait séparé. Celle-ci était venue, rue Jacob, où habite son mari, pour voir sa fillette.

Au lieu d'envoyer, comme de coutume, l'enfant vers sa mère, M. Henri Peyre descendit lui-même.

Avant de descendre il s'était muni d'un revolver d'ordonnance modèle 1893.

La scène qui se déroula entre les deux époux fut brève et n'eut aucun témoin. Les locataires de l'immeuble purent à peine surprendre quelques éclats de voix, et deux coups de feu éclatèrent. M. Henri Peyre avait tiré à bout portant sur sa femme qu'une balle atteignit au sein gauche et l'autre au milieu du front. La mort fut instantanée.

Le meurtrier a été arrêté.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX

ROUBAIX, jeudi, 1er mai 1913.
2 h. soir, 13° au dessus de zéro, 765, variable.
5 h. soir, 11° au-dessus de zéro, 765, variable.
9 h. soir, 10° au dessus de zéro, 765, variable.
Vendredi, 2 mai 1913.
Minuit, 9° au-dessus de zéro, 765, variable.
2 h. matin, 8° au dessus de zéro, 765, variable.

OBSERVATOIRE MUNICIPAL DE PARIS
(Tour Saint-Jacques)

Le ciel s'est entièrement couvert à la fin de l'après-midi d'hier et la pluie tombe sans interruption de 7 h. 25 à 11 heures du soir, ainsi que ce matin de 1 h. 15 à 2 h. 45 et de 6 heures à 9 h. 25, fournissant une moyenne de 12 mm. d'eau. Depuis le ciel reste couvert et il pleut faiblement à diverses reprises.

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

LE CONFLIT BALKANIQUE

ENTRE ALLIÉS

Le différend bulgaro-gréco-serbe

Paris, 1er mai. — De Sofia arrive une grave nouvelle, celle d'une guerre prochaine entre la Bulgarie et la Serbie, soutenue par la Grèce.

Les derniers événements, survenus autour de Salonique, le ton de la presse bulgare, les articles des journaux serbes et grecs, laissaient entendre que le bloc balkanique n'existait plus et que les alliés, devenus frères ennemis, allaient se battre pour le partage des territoires qu'ils avaient conquis en s'aidant mutuellement.

On remarquera, d'autre part, que la Serbie se désintéresse du Monténégro, dans la question de Scutari, alors qu'il y a quelques jours à peine, le gouvernement de Belgrade faisait savoir à l'Autriche que, si elle pénétrait en territoire monténégrin, elle trouverait, en face d'elle, les quatre alliés.

Voici, telle qu'elle est télégraphiée de Sofia, cette nouvelle dont la gravité fait prévoir de tragiques événements :

Dans les milieux bulgares bien informés, on prête une importance particulière à un conseil des ministres qui a eu lieu ce soir, après l'entrevue de M. Guechof avec les représentants des grandes puissances.

On dit que l'un des ministres étrangers aurait exposé à M. Guechof un nouveau point de vue de son gouvernement au sujet de la politique générale de ce gouvernement dans les Balkans.

Ce revirement serait de nature à provoquer à son tour des changements importants dans la politique intérieure et extérieure de la Bulgarie, et à précipiter peut-être certains événements qu'on avait espéré pouvoir éviter grâce à l'intervention arbitrale du gouvernement en question.

Le gouvernement en question ne peut être que le gouvernement russe, puisque c'est le tsar Nicolas qui devait servir d'arbitre dans le différend entre la Bulgarie, la Serbie et la Grèce au sujet des territoires contestés.

Sofia, 12 heures 30 matin. — Dans les milieux gouvernementaux autorisés, on déclare, tard dans la soirée, que les informations, selesquelles un ministre étranger aurait [illegible] M. Guechof, une communication susceptible d'influer sur la politique générale des Balkans, sont dénuées de fondement.

LES INCIDENTS DE NIGRITA

Athènes, 1er mai. — On donne les détails suivants au sujet du massacre de sept grecs par les Bulgares, près de Nigrita :

Durant l'échauffourée de Nigrita, les troupes bulgares s'emparèrent de sept villageois grecs, dont un instituteur ; le prince Nicolas exigea du général bulgare Hassaptchieff la mise en liberté des prisonniers. Le général répondit qu'il donnerait des ordres en conséquence. Deux jours après, le prince Nicolas demanda à voir les prisonniers grecs, mais on lui répondit que les prisonniers avaient été relâchés par les autorités bulgares et avaient rejoint leur village.

Le prince Nicolas s'enquit immédiatement de leur sort et apprit qu'ils n'avaient jamais reparu chez eux. En même temps, le Strymon rejetait quatre cadavres mutilés, dont un, celui de l'instituteur, fut reconnu par les villageois.

La Question d'Albanie

L'ATTITUDE DE L'AUTRICHE

Convocation du Conseil de la Couronne

Vienne, 1er mai. — Une édition spéciale du « Wiener Tageblatt » a provoqué une énorme émotion. Elle annonçait la convocation du Conseil de la Couronne.

Le public s'arrachait les numéros et dans la rue des groupes se formaient où l'on discutait les dernières nouvelles.

La convocation du Conseil de la Couronne à Schœnbrunn, est un indice que la situation est arrivée, maintenant, à un point où une solution immédiate devient inévitable.

Vienne, 1er mai. — *La Neue Wiener Tageblatt*, dans son édition spéciale, annonce que c'est l'empereur qui a convoqué, pour demain le conseil de la Couronne, en séance extraordinaire. En dehors des ministres communs, les présidents des conseils des ministres y prendront part.

L'empereur a reçu, ce matin, le comte Berchtold et le chef d'état-major général. Ces audiences ont duré trois heures.

LA SERBIE ABANDONNE LE MONTÉNÉGRO

Belgrade, 1er mai. — La solidarité des alliés dans le conflit austro-monténégrin ne paraît pas aussi nettement établie que tendent à le faire croire les informations parues ces jours derniers, dans plusieurs journaux étrangers. Il est, en tout cas, certain, qu'aucune communication officielle ni officieuse, n'a été faite à ce sujet. Et, d'ailleurs, il n'appartenait pas à la Serbie, dans les circonstances actuelles et pour une affirmation aussi catégorique et aussi grave, de se faire le porte-voix des alliés. Si une déclaration avait dû être faite, il est logique de supposer qu'elle aurait revêtu une forme collective.

D'autre part, avant d'établir des hypothèses sur l'attitude que pourraient adopter les Etats balkaniques en face d'une action de l'armée autrichienne, il convient de rappeler que les gouvernements coalisés ont fait savoir, dans les capitales européennes, il y a déjà une dizaine de jours, qu'ils ne s'opposaient pas à la décision des Puissances, au sujet de Scutari.

En outre, en ce qui concerne plus particulièrement la Serbie et contrairement aux informations des journaux autrichiens accusant la Serbie d'être la cause du conflit actuel, il ne faut pas oublier que le cabinet de Belgrade n'a pas cessé de donner à Cettigné des conseils de prudence et de modération, conseils qui ont, d'ailleurs, été froidement accueillis.

Dans ces conditions, la solidarité des alliés ne laisse pas d'être encore problématique.

On peut ajouter qu'à Belgrade on a confiance dans une prompte solution, mais on regrette de voir, encore une fois, la presse et certains milieux autrichiens chercher à faire retomber sur la Serbie la responsabilité d'une situation qui n'a pas été créée par elle et qu'elle a, au contraire, cherché à éviter. En d'autres termes, la Serbie se désolidarise du Monténégro.

L'ATTITUDE DE LA RUSSIE

Londres, 1er mai. — Un télégramme de Pétersbourg, au « Daily News », annonce que le gouvernement russe a fait savoir directement au gouvernement monténégrin que, s'il ne se conforme pas à la décision du concert européen, dans un délai raisonnable, l'Autriche et l'Italie seront autorisées à imposer la volonté de l'Europe.

La Conférence des Ambassadeurs

LES RÉSULTATS DE LA RÉUNION

Londres, 1er mai. — Suivant une note communiquée à la presse, les craintes exprimées au sujet de la possibilité d'un échec de la conférence des ambassadeurs ne se sont pas réalisées. L'ambassadeur d'Autriche est resté quelque temps en conversation avec sir Grey après que les autres ambassadeurs eurent quitté le Foreign Office.

Peu de temps après, le Foreign Office a annoncé que les ambassadeurs se réuniraient lundi prochain. Entre temps, les ambassadeurs communiqueront à leur gouvernement respectif les décisions prises aujourd'hui.

QUELQUES DÉTAILS

Londres, 1er mai. — Diverses propositions portant sur la nécessité, pour le Monténégro, d'évacuer Scutari et sur les moyens de faciliter, au roi Nicolas cette opération, ont été examinées dans l'importante séance que les ambassadeurs des grandes Puissances ont tenue cet après-midi au Foreign Office.

Les divers projets comportent tous l'évacuation immédiate de Scutari. Pour les compensations éventuelles, le Monténégro devra s'en remettre aux Puissances. Cette solution le Monténégro l'acceptera, croit-on, certaines puissances le lui ayant fortement conseillé.

L'Autriche, elle, sera-t-elle satisfaite de cette solution ? Il y a tout lieu de l'espérer, puisque dernièrement le gouvernement autrichien admettait que si le Monténégro évacuait d'abord Scutari, on verrait ensuite s'il convient d'examiner la question d'une compensation.

Jusqu'à présent, on ne sait pas à quelle solution la conférence s'est arrêtée. Les ambassadeurs ont examiné une autre question qui, en ce moment, a une importance très grande : celle de la médiation entre les alliés et la Turquie. Ils ont reconnu qu'il devenait plus nécessaire que jamais de hâter, en la facilitant de tout leur pouvoir, la signature des préliminaires de la paix.

Les ambassadeurs ont décidé de se réunir de nouveau lundi prochain. Il est bon de noter qu'il semble régner un sentiment moins pessimiste qu'il y a vingt-quatre heures. Cependant, la situation reste calme. Elle est, en somme, ce qu'elle était lundi soir, après la réunion des ambassadeurs.

Les démarches des Puissances à Constantinople

Paris, 1er mai. — L'« Agence Havas » publie la dépêche suivante :

Constantinople, 1er mai. — La note des puissances remise par le marquis de Pallavicini, au nom de tous les ambassadeurs, ne contient pas les préliminaires de paix. On assure que la proposition de communiquer à La Porte un projet de préliminaires de paix a échoué par suite du refus d'une puissance.

La réponse de la Turquie aux Puissances

Constantinople, 1er mai. — Dès qu'il a eu connaissance, par le marquis de Pallavicini, de la note des Puissances, lui demandant de désigner les plénipotentiaires, en vue de la paix, le Grand-Vizir a convoqué les ministres. Le Conseil a discuté la réponse à faire à la note des Puissances. Cette réponse sera affirmative, quoique les milieux officiels regrettent que les Puissances n'élaborent pas elles-mêmes les préliminaires de paix.

Les déplacements présidentiels

M. POINCARÉ EN ANGLETERRE

Toulon, 1er mai. — On déclare qu'il est inexact, comme le bruit en a couru, que la première escadre de ligne doive accompagner le Président de la République en Angleterre. Ce déplacement ne pourrait se produire à l'approche des grandes manœuvres des escadres méditerranéennes. On croit que c'est la deuxième escadre légère qui accompagnera M. Poincaré avec un nouveau dreadnought, le « Jean-Bart » ou le « Courbet ».

LE PREMIER MAI

A PARIS

Les incidents

Paris, 1er mai. — Ce soir, plusieurs incidents ont eu lieu à l'occasion des manifestations du premier mai. A l'issue d'une réunion à la « Bellevilloise », un groupe d'individus, précédé par deux femmes portant des pancartes sur lesquelles on lisait : « A bas les trois ans ! » a été dispersé par les agents. Les pancartes ont été saisies.

D'autre part, un groupe d'une soixantaine de personnes qui descendaient le faubourg du Temple en manifestant contre la loi de trois ans, a été dispersé par les gardiens de la paix. Au cours de la bagarre, plusieurs gardiens de la paix ont été sérieusement blessés. Trois individus ont été arrêtés pour voies de fait et rébellion. Ils ont été envoyés au Dépôt.

EN PROVINCE

Paris, 1er mai. — Dans les centres miniers du Pas-de-Calais, les conférences et les manifestations organisées par les municipalités socialistes, n'ont pas donné lieu à des incidents. A Liévin seulement, du tumulte s'étant produit au cours d'une conférence où devaient prendre la parole le délégué Jaquemin, de la C.G.T., et le citoyen Broutchoux, la gendarmerie a fait évacuer la salle.

A Carmaux, les mineurs ont chômé, tandis que les verriers travaillaient. Au cours du meeting qui avait été organisé, M. Jaurès a fait la critique de la loi de trois ans et a prétendu que des courtiers de publicité allemands avaient été envoyés pour pousser aux armements. Une manifestation a eu lieu en ville contre la loi de trois ans. Il n'y a pas eu d'incident.

DANS LA RÉGION

Coïncidant cette année avec l'Ascension, la fête du premier mai aurait dû être très animée, puisque les ouvriers ne travaillaient pas. Il ne semble pas qu'il en ait été ainsi. En effet, à Boulogne, à Calais, à Hazebrouck, à Douai, à Sin-le-Noble, à Armentières, à Houplines, à Lens, à Liévin, à Valenciennes, à Saint-Amand et à Dunkerque, les manifestations ont eu lieu dans un calme parfait, et on ne signale aucun incident.

A L'ÉTRANGER

Berlin, 1er mai. — Dans la localité de Reustringen, située dans l'Oldenbourg, près Wilhemschafen, a eu lieu une manifestation à l'occasion du 1er mai. Plus de 2.000 personnes y ont pris part ; malgré la défense rétirée qui leur fut faite, les manifestants ont essayé de franchir la frontière prussienne. La police fit alors usage de ses armes ; il y a plusieurs blessés.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

L'AVIATEUR SCHEMMEL

Berlin, 1er mai. — L'aviateur Schemmel qui, on le sait, était parti hier de la Vidamée, près Compiègne, pour disputer la Coupe Pommery, et avait dû atterrir, deux fois, dans l'Eiffel, a abandonné son voyage, son appareil ayant été endommagé au cours du deuxième atterrissage. L'appareil a été renvoyé à Paris par chemin de fer.

Le Tarif douanier américain

Washington, 1er mai. — La Chambre des représentants a adopté le chapitre du bill des douanes, relatif aux sucres sans y apporter d'amendement.

La tentative d'enlèvement de l'hôpital St-Denis

ARRESTATION D'UN CHAUFFEUR

Paris, 1er mai. — Deux agents de la Sûreté ont arrêté, aujourd'hui, à son domicile, 11, rue de Houdon, le chauffeur d'auto qui avait conduit à Saint-Denis, la bande de neuf individus qui avait projeté d'enlever un de leurs camarades soigné à l'hôpital par suite de la blessure qu'il s'était faite à la jambe au cours du cambriolage chez M. Tourneur, négociant.

On sait que le blessé a été conduit à l'infirmerie spéciale du dépôt, à la suite de cet audacieux coup de main.

Le chauffeur est un nommé Paul Chevassus, originaire de Nice. On ne lui connaissait pas de mauvais antécédents et les personnes qui étaient en relations avec lui se montrent étonnées de sa participation à cette action.

L'INCENDIE DE L'ENTREPOT DE SOUFRE A ALGER

Alger, 1er mai. — L'incendie qui a détruit hier un entrepôt de soufre a atteint le journal *Le Roi d'Alger* qui est obligé, de ce fait, de suspendre pendant quelques jours son apparition.

LES JOURNAUX DE PARIS de vendredi matin

Paris, vendredi 2 mai.

LE CONFLIT ORIENTAL

De la *République Française :*

« Ce n'est probablement que dans la journée d'aujourd'hui que l'on saura, de façon précise et ce qui aura été fait à Londres et ce que Vienne en pense. On a, jusqu'à présent, l'impression que la rupture a pu être encore évitée et que la situation s'est un peu améliorée.

» Ce que la démarche collective faite hier, à Constantinople, tendrait à indiquer également, c'est qu'on ne pourra raisonner cependant que sur des hypothèses. Il sera prudent de n'accorder à ces raisonnements qu'une valeur relative.

» Souhaitons donc simplement que cette première impression soit la bonne et que la réunion des ambassadeurs rendant hier un nouveau service à la cause de la paix, ait pu s'engager dans la voie qui évitera cette intervention autrichienne isolée qui n'est au fond conforme à l'intérêt de personne, mais que l'on ne pourra vraiment éviter qu'en substituant à la politique des paroles une politique présageant des actes au cas où les paroles ne suffiraient pas. »

De M. Bérenger, dans l'*Action :*

« Ni la Russie, ni la France, ni l'Angleterre n'auraient à perdre dans un conflit qui paralyserait deux des Etats sur trois de la Triplice. Aussi est-ce à Saint-Pétersbourg, surtout, que Londres et Paris doivent conseiller sang-froid et patience. Le geste autrichien a rendu maîtresse de l'heure la Triple-Entente. Si elle veut en recueillir le bénéfice, qu'il lui suffise donc de persévérer dans cette politique de paix qu'elle n'a cessé de proposer à des parlementaires un peu trop pressés pour réussir.

De la *Petite République :*

« Nous continuons à croire fermement que l'on trouvera une transaction aussi bien entre les intérêts autrichiens et monténégrins qu'entre les prétentions des Etats balkaniques et les offres turques. La conclusion d'une paix définitive et générale n'est plus qu'une question de jours. L'essentiel est de ne pas perdre son sang-froid devant quelques difficultés d'ordre secondaire. »

Du *Radical :*

« C'est en vain que l'on essayerait de brandir, à nos yeux, le spectre de la guerre. La démocratie sait qu'il n'y a pas pour l'instant de « casus belli » ; elle sait qu'un gouvernement qui, dans ces conditions, envisagerait l'hypothèse d'une aventure, serait sur le champ balayé. Soyons forts, fortifions-nous encore, c'est entendu, mais restons calmes ».

De M. Thiebaud, dans la *Libre Parole :*

« Au lieu d'énerver les résistances françaises par de puérils appels à la paix du monde et de débander les ressorts moraux de la défense nationale par des illusions pacifistes, pour ne pas dire des tromperies d'humanitaires, les agents protestants nous rendraient le plus signalé des services s'ils disaient à leurs coreligionnaires allemands que la situation européenne se dénouera d'elle-même, si l'on veut bien commencer par reviser à l'amiable le traité de Francfort. En dehors de cela, qui est tout indiqué, je crains que le congrès de Berne ne soit comme précédemment, un congrès de berneurs et de bernés ».

CONCERTS ET SPECTACLES

Les " Premières " à Paris

Paris, 1er mai. — Le Théâtre Antoine donnait, ce soir, la première représentation de l'« Entraîneuse », pièce en quatre actes, de M. Ch. Esquier.

En voici le sujet, en peu de mots : Le compositeur Césaire donne des leçons pour vivre ; il est criblé de dettes. Il a cependant du talent ; il a écrit un opéra qui est un chef-d'œuvre. Mais il faut 80.000 francs pour le monter.

La femme de Césaire se sacrifie pour trouver cette somme ; elle consent à devenir l'amie du riche député socialiste Le Goulet. Césaire remporte un brillant succès, mais il apprend bientôt que sa femme le trompe. Celle-ci pourrait expliquer le motif de sa chute, elle préfère se taire pour ne pas désespérer son mari auquel elle veut laisser l'illusion du succès.

C'est par Le Goulet lui-même, dans une scène de provocation qu'il apprend la vérité et sa femme meurt sous ses yeux d'une rupture d'anévrisme causée par une violente émotion. Elle a été l'entraîneuse, celle qui amène la course sans prendre part au triomphe. Cette pièce contient quelques scènes d'une remarquable exécution.

Les deux rôles principaux : celui du compositeur et celui de sa femme, ont été fort bien interprétés par M. Francen, un jeune comédien, arrivant de Belgique, et Mlle Margel.

Nouvelles Régionales

Un tamponnement en gare de Lillers

UN CHAUFFEUR TUÉ

Mercredi soir, vers sept heures, alors que la machine de manœuvre 4072, conduite par le mécanicien Sée et le chauffeur Léon Racine, du dépôt de Béthune, effectuait dans les voies de garage différentes manœuvres, un tamponnement seF produisit : en se dirigeant vers un fourgon de vingt tonnes auquel elle devait s'accoupler, la locomotive donna fortement contre ce wagon, qui, sortant des rails, fit demi-tour, offrant le flanc au tampon.

Sous la violence du choc wagon et machine s'encastrèrent l'un dans l'autre. Le chauffeur Racine, projeté par-dessus le tender, fut pris dans les débris du fourgon et eut la base du crâne fracturée. La mort fut instantanée. Le malheureux, qui n'était âgé que de 28 ans, laisse une veuve sur le point d'être mère, et quatre enfants. Il habitait avenue de Bruay, à Béthune.

Macabre découverte à Lille

ON RETIRE LE TRONC D'UN HOMME AU QUAI DE LA BASSE-DEULE

Une macabre découverte a été faite jeudi après-midi dans l'abreuvoir situé à l'extrémité du quai de la Basse-Deûle. Des mariniers ont repêché le corps d'un homme auquel il manquait les jambes. Le cadavre était dans un état complet de putréfaction, les bras et la tête ne tenaient plus que par les articulations, les chairs avaient été rongées par les rats, les vêtements avaient été consommés par le séjour prolongé dans l'eau.

C'est également à cette action de l'eau, autant qu'aux rongeurs que l'on doit attribuer la disparition des jambes. M. le docteur Levêque déclare que l'immersion remonte à six mois. Le praticien n'a pu indiquer l'âge de la victime. Le cadavre a été transporté à la morgue.

UN CADAVRE SUR LA VOIE FERRÉE A FIVES. — Pendant la nuit de mercredi à jeudi, vers trois heures, des employés du chemin de fer ont découvert un cadavre sur la voie ferrée, non loin de la gare de Fives. C'était le corps d'un homme qui avait été écrasé par une locomotive. Il avait le crâne brisé, la poitrine défoncée, les jambes et les bras étaient broyées et séparées du tronc.

Le commissaire de police du 8e arrondissement, a appris que le mort, un mécanicien, nommé Emile Millon, 50 ans, avait été surpris tandis qu'il cheminait dans l'obscurité pour se rendre à son travail. Les restes sanglants de l'ouvrier ont été transportés à son domicile à Hellemmes, rue Victor-Hugo.

DANS LE TEXTILE A ARMENTIÈRES ET A HOUPLINES. — Les syndicats textiles se sont réunis dans leurs sièges respectifs, pour statuer par voie de referendum, sur le procès-verbal de la réunion intersyndicale de ces jours derniers, dont nous avons rendu compte. Les ouvriers devaient voter par oui ou non, suivant qu'ils approuvaient ou n'approuvaient pas le procès-verbal. Il y eut 1.894 votants ; 1.335 ont voté oui et 558, non ; bulletin nul, 1.

UN SUICIDE EN MER, AU LARGE DE BOULOGNE. — Dimanche soir, un passager de première classe à bord du paquebot « Invicta » s'est jeté à la mer, non loin de la côte. Repêché, il ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Les papiers trouvés dans ses vêtements ont permis d'établir son identité. C'est un nommé Jules Karteles, d'origine française, demeurant, 27, rue du Docteur-Blanche, à Paris.

Une carte de visite portait la mention suivante : Conseiller du commerce extérieur pour Londres et Calcutta. On a trouvé également sur lui une somme assez importante. Cet homme avait passé la nuit de mercredi à jeudi à l'hôtel Cecil, à Londres. On ignore jusqu'à présent les causes de sa funeste détermination.

BELGIQUE

Un grand incendie A BRUXELLES

Le feu à l'hôpital Saint-Jean

Bruxelles, 1er mai. — Un incendie vient de se déclarer à l'hôpital Saint-Jean, boulevard Botanique. Le feu a pris naissance dans le dortoir des domestiques.

Les pompiers, prévenus immédiatement, arrivent sur les lieux, procèdent au sauvetage des malades et à l'évacuation des salles attenantes aux salles 5 et 7, qui sont en feu. Jusqu'ici on ne signale pas de blessés. Le feu fait des progrès.

Bruxelles, 11 heures. — Bientôt on voit le plafond de la salle s'effondrer avec fracas. Les pompiers font évacuer, en toute hâte, les salles 3 et 4 menacées par le feu, ainsi que les salles des tuberculeux.

Les allées et venues des malades, leur fuite dans les couloirs offrent un spectacle navrant. Pendant que ceux qui peuvent se soutenir, quittent les salles, on transporte les autres au dehors, sur des civières.

C'est grâce à la présence d'esprit des infirmiers, des infirmières et des sœurs de charité qu'il n'y a pas eu de victime. Tous se sont efforcés, avec beaucoup de sang-froid, de persuader aux malades, qu'il n'y avait aucun danger. A onze heures, l'incendie paraît circonscrit.

Le pavillon réservé aux femmes tuberculeuses est complètement effondré. Il offre un aspect lamentable. Les couloirs sont encombrés de lits et d'objets divers.

Quant aux causes du sinistre, on croit que l'incendie a été communiqué par une cheminée.

La Vie Sportive

Football-Association

Tottenham Hotspur à Paris

Paris, 1er mai (*par dépêche*). — Devant 3.000 spectateurs, hier, à Saint-Ouen, les Hotspur ont battu l'équipe représentative de la L.F.A. par 2 buts à 1. Trois autres buts en faveur des Anglais ne furent pas accordés par l'arbitre pour « off side ». Le jeu des visiteurs fut admirable, principalement celui de leur petit extrême-droite Walden. La défense parisienne fut excellente grâce au brio de Chayrignès, notre gardien de but national, aidé par la triplette Lhermitte, Vascoux, Pelan.

L'ITALIE BAT LA BELGIQUE

Turin, 1er mai. — (Par dépêche.) — Trois mille personnes assistèrent aujourd'hui au match international Belgique-Italie. Un premier but fut marqué par la Belgique, mais ne fut pas accordé par l'arbitre. Finalement, la victoire revint à l'Italie, qui battit la Belgique, par 1 but à 0.

Cyclisme

RÉSULTATS DU 1er MAI

Réunions remises

Les réunions de Jupille, Chenée et Essen furent annulées, par suite de la pluie.

— A Rouen. — Course de demi-fond (12 kilomètres) : Première manche : 1er, Rudolphe, en 11 minutes 54 secondes ; 2e Bouhours. — Deuxième manche : 1er, Simar, en 11 58" ; 2e, Bouhours. — Troisième manche : 1er, Simar, en 12' ; 2e, Rudolphe.

— A Cologne. — La réunion de Dusseldorf, où se disputait le Grand Prix d'Allemagne (100 kilomètres) a dû être arrêtée au 48e kilomètre, et fut renvoyée à ce soir, par suite de la pluie. Le classement à ce moment était le suivant : 1er, Linart, en 30'34" ; 2e, Scheuermann, à 2.400 mètres ; 3e, Stellbrink, à 2.470 m. ; 4e, Walthour.

— A Berlin. — Course de 60 kilomètres, en trois manches : Classement : 1er, Demke, 3 points ; 2e, Dickentmann, 6 points.

LES COURSES SUR ROUTE

Coblentz, 1er mai. — La course sur route Aix-la-Chapelle-Trèves-Coblentz (259 kilomètres), fut gâtée par l'orage, qui accompagna les coureurs pendant tout le parcours. Malgré cela, quarante-neuf concurrents prirent le départ. Résultats : 1er, Carl Zander et Ernest Franz, dead heat, en 10 h. 11 m. ; 3e, Arnhold, à une longueur ; 4e, Weis, à une demi-longueur. Les frères Suter ont abandonné par suite de chute.

La catégorie amateurs a été gagnée par Neckerothl, qui termine le parcours en 10 h. 24.

Cotons Américains

New-York, 1er mai.

COURS DE CLOTURE

TERME	NEW-YORK Ce jour	NEW-YORK Précéd.	NEW-ORLÉANS Ce jour	NEW-ORLÉANS Précéd.
MAI...... 1913	11.37	11.36	12.12	12.00
JUIN..........	11.39	11.32	12.02	11.84
JUILLET........	11.63	11.39	11.95	11.77
AOUT..........	11.41	11.18	11.63	11.39
SEPTEMBRE.....	11.10	10.95	—.—	—.—
OCTOBRE.......	11.04	10.87	11.27	11.09
NOVEMBRE......	—.—	—.—	11.13	10.99
DÉCEMBRE......	11.06	10.90	11.13	10.97
JANVIER.. 1914	11.03	10.87	11.13	10.99
FÉVRIER.......	—.—	—.—	11.16	11.00
MARS.........	11.11	10.92	—.—	—.—
AVRIL.........	—.—	—.—	—.—	—.—